

Vigny, le 16 février 2007

A Monsieur Alain BOISSINOT,
Recteur de l'Académie de VERSAILLES
Chancelier des universités
3, boulevard de Lesseps
78000 VERSAILLES

S/c de Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice de Services Départementaux de l'Education Nationale
Immeuble Le Président
14, Chaussée Jules César
95525 CERGY-PONTOISE cedex

**Réf : Collège Roland Vasseur du Bord d'Haut de VIGNY
0952080**

**Objet : Erreur sur effectif
Calcul de la Dotation Horaire Globale**

M. le Recteur,

Nous avons l'honneur d'intervenir auprès de vous au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du collège, qui s'est réuni mardi 13 février, afin de voter la répartition de la Dotation Horaire Globale attribuée à l'établissement pour la rentrée 2007.

Il n'a toutefois pas été possible de procéder à ce vote, suite à une erreur matérielle de l'Inspection Académique, constatée en cours d'examen.

Nous avons en effet comparé les effectifs prévisionnels de Mme La Principale et ceux finalement retenus pour le calcul de la DGH, et il apparaît que l'Inspection Académique a omis de prendre en compte :

- l'ensemble de la classe de CM2 des communes regroupées de MONTGEROULT et COURCELLES- sur-Viosne, soit 6 élèves et cela depuis l'ouverture de l'établissement en 2005
- 3 futurs élèves de 3ème qui n'ont pu être accueillis en 4^{ème} cette année, faute de place, qui ont donc été dirigés sur d'autres établissements éloignés de leur domicile et qui ont manifesté leur intention de revenir à la rentrée prochaine à VIGNY, leur collège d'affectation.

Par ailleurs, Mme la Principale a appliqué un taux de redoublement des 6^{ème} de 4,5 % et donc ajouté 4 enfants qui n'ont pas été pris en compte.

Enfin, Mme La Principale a considéré, en fonction des chiffres de l'année dernière, qu'il fallait tenir compte des retours d'élèves issus du privé en troisième, soit 2 élèves de plus qui n'ont pas été pris en considération également.

Il s'agit là de prévisions minimums et indiscutables, il n'a notamment pas été tenu compte des probables retours du privé pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et des nouveaux arrivants prévus du fait de la construction de lotissements dans plusieurs villages des alentours, notamment au PERCHAY et à US.

Il conviendrait donc de considérer qu'en septembre 2007, le collège accueillera :

- 129 élèves en sixième,
- 123 élèves en cinquième,
- 110 élèves en quatrième,
- 128 élèves en troisième.

Ainsi la Dotation Horaire Globale devrait être calculée sur la base d'un effectif total minimum de 490 élèves, et non sur la base de 478 élèves comme cela a été établi par vos services.

Vous comprendrez donc pourquoi la répartition de la DHG, fondée sur des données inexactes n'a pu être votée.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de reporter l'examen de cette répartition à une date ultérieure, dans l'attente d'un réajustement.

Nous espérons que vous voudrez bien donner une suite favorable à notre requête et dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Recteur, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Pour les membres du Conseil d'Administration du collège de VIGNY.

Marie Gabrielle BRIGODE

Jean-Marie BODIER